

**Ministère de l'Industrie, des P&T et du Tourisme.**

Direction Générale de l'Industrie

Paris, le

Service d'Action Régionale
pour la Sécurité
et la Compétitivité Industrielles

SOUS-DIRECTION DE LA METROLOGIE

MF/JD

DECISION D'APPROBATION DE MODELE d'effet limité
n° 87.2.04.831.1.0 du 1er juin 1987
-----Humidimètre TRIPETTE et RENAUD
modèle TR 400 AUTOMATIQUE
pour grains de céréales et graines oléagineuses.

La présente décision est prononcée en application du décret du 30 novembre 1944 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 73-330 du 15 mars 1973, relatif aux humidimètres pour grains de céréales et graines oléagineuses.

FABRICANT :Société TRIPETTE et RENAUD
Z.I. du Val de Seine
20, avenue Marcellin Berthelot
92390 VILLENEUVE LA GARENNEOBJET :

La présente décision complète les décisions n° 87.1.02.831.2.0 (1) et 87.2.03.831.2.0 (2) du 1er juin 1987.

(1) Revue de métrologie de

(2) Bulletin de liaison n°

CARACTERISTIQUES :

L'humidimètre TRIPETTE et RENAUD modèle TR 400 AUTOMATIQUE qui fait l'objet de la présente décision, diffère du modèle TR 400 PS approuvé par les décisions précitées, par la présence d'un dispositif de pesée intégré à l'instrument.

La masse de grains introduite dans la cavité de mesure est normalement de 400 g, mais le mesurage est possible si cette masse est comprise entre 400 g et 450 g.

D'autre part, le modèle TR 400 AUTOMATIQUE peut comporter une imprimante intégrée.

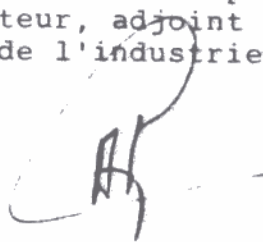
VALIDITE :

La durée de validité de la présente décision est d'un an à compter de la date de sa signature.

ANNEXES :

Notice descriptive,
Schémas de l'instrument,
Schéma de la plaque signalétique.

Pour le ministre et par délégation,
le directeur, adjoint au directeur
général de l'industrie,



A. PERROY

Humidimètre TRIPETTE et RENAUD

Modèle TR 400 AUTOMATIQUE

NOTICE DESCRIPTIVE

L'humidimètre TR 400 AUTOMATIQUE diffère du modèle TR 400 PS par la présence d'un dispositif de pesée intégré à l'instrument. Le capteur est constitué d'un barreau métallique travaillant en flexion avec des jauges de contraintes, de marque SCAIME type SP.

I DETERMINATION DE LA MASSE DE GRAIN

Le grain est acheminé par un rail vibrant dans une trémie conique où il est pesé en continu. Le rail possède trois vitesses de vibration de façon à ralentir l'arrivée du grain au fur et à mesure que l'on approche de la masse requise. Lorsque cette masse, qui est de 400 grammes quelle que soit l'espèce de grain, est atteinte, le rail arrête de vibrer.

Si, au bout de 35 secondes la masse de 400 grammes n'est pas atteinte (par exemple, si l'utilisateur n'a pas introduit suffisamment de grain), l'instrument affiche "PROBLEME TRANSFERT".

II CYCLE DE MESURE

- Sélectionner l'espèce de grain.
- Remplir la trémie d'admission intégrée dans le couvercle de l'instrument avec un échantillon du grain sélectionné.
- Appuyer sur la touche de début de cycle .
L'affichage indique "TRANSFERT". Le vibreur achemine le grain dans la trémie conique jusqu'à 400 grammes.
- L'instrument affiche ensuite "CONTROLE" indiquant qu'il vérifie la valeur de contrôle.
- Si la valeur de contrôle est correcte, l'affichage indique "CHUTE" et le diaphragme supérieur s'ouvre, laissant tomber le grain dans la cavité de mesure.

- Le diaphragme supérieur se referme. L'affichage indique "MESURE". Pendant ce temps, l'instrument mesure la fréquence de l'oscillateur formé par la cavité remplie de grain et mesure la température du grain.

La mesure de la température demande environ 10 secondes; pendant ce temps, le grain excédentaire est transféré dans la trémie conique puis vidé dans la cellule de mesure.

- Le résultat de la mesure s'affiche.

- Le diaphragme inférieur s'ouvre et le grain tombe dans le tiroir de vidange.

- Le cycle s'achève par la fermeture du diaphragme inférieur.

Toute ouverture du couvercle provoque une réinitialisation de l'instrument lorsqu'elle a lieu :

- soit lors du cycle de mesure avant affichage du résultat,

- soit pendant les phases d'attente, c'est à dire quand l'instrument affiche un nom de graine suivi de tirets.

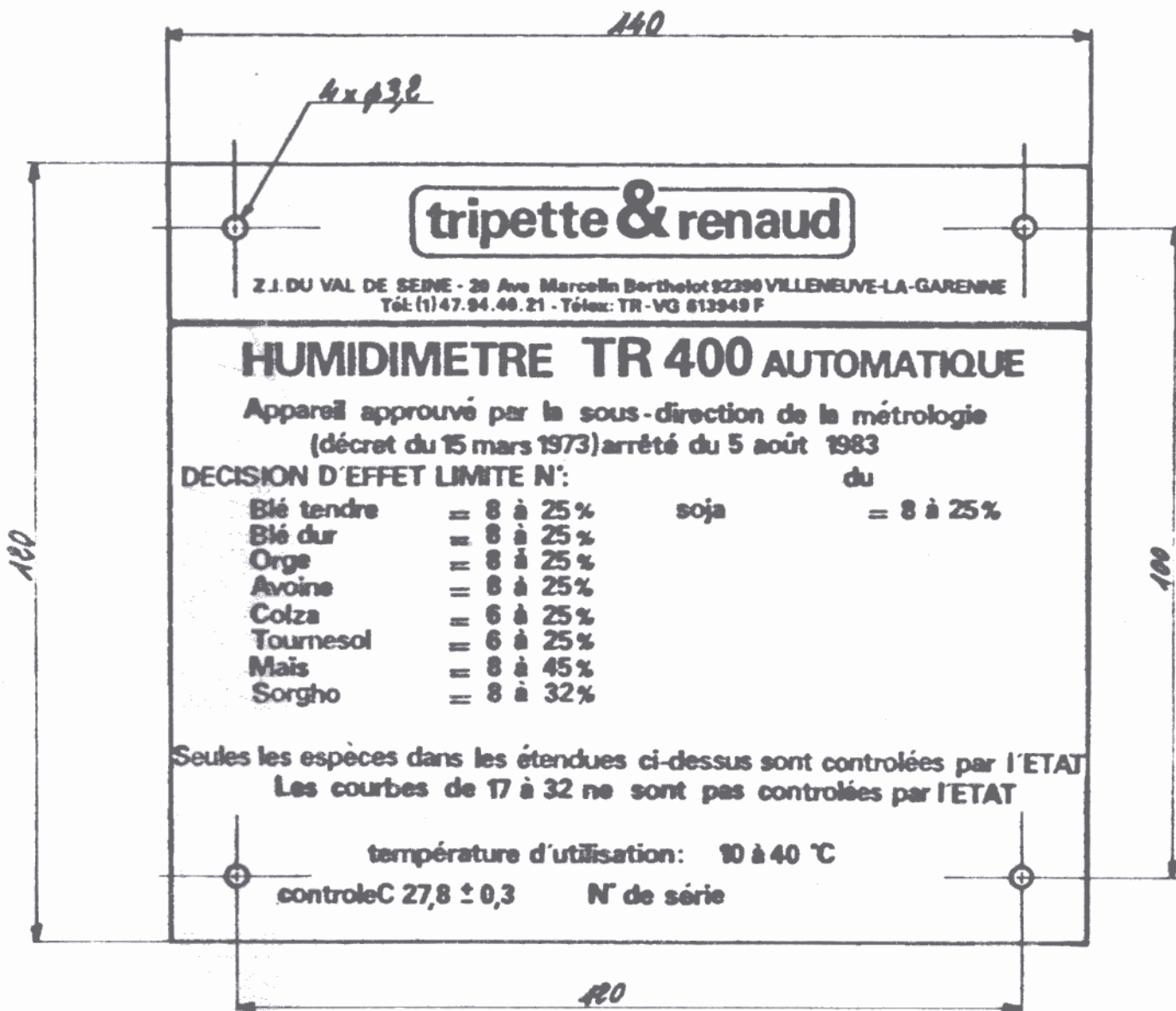
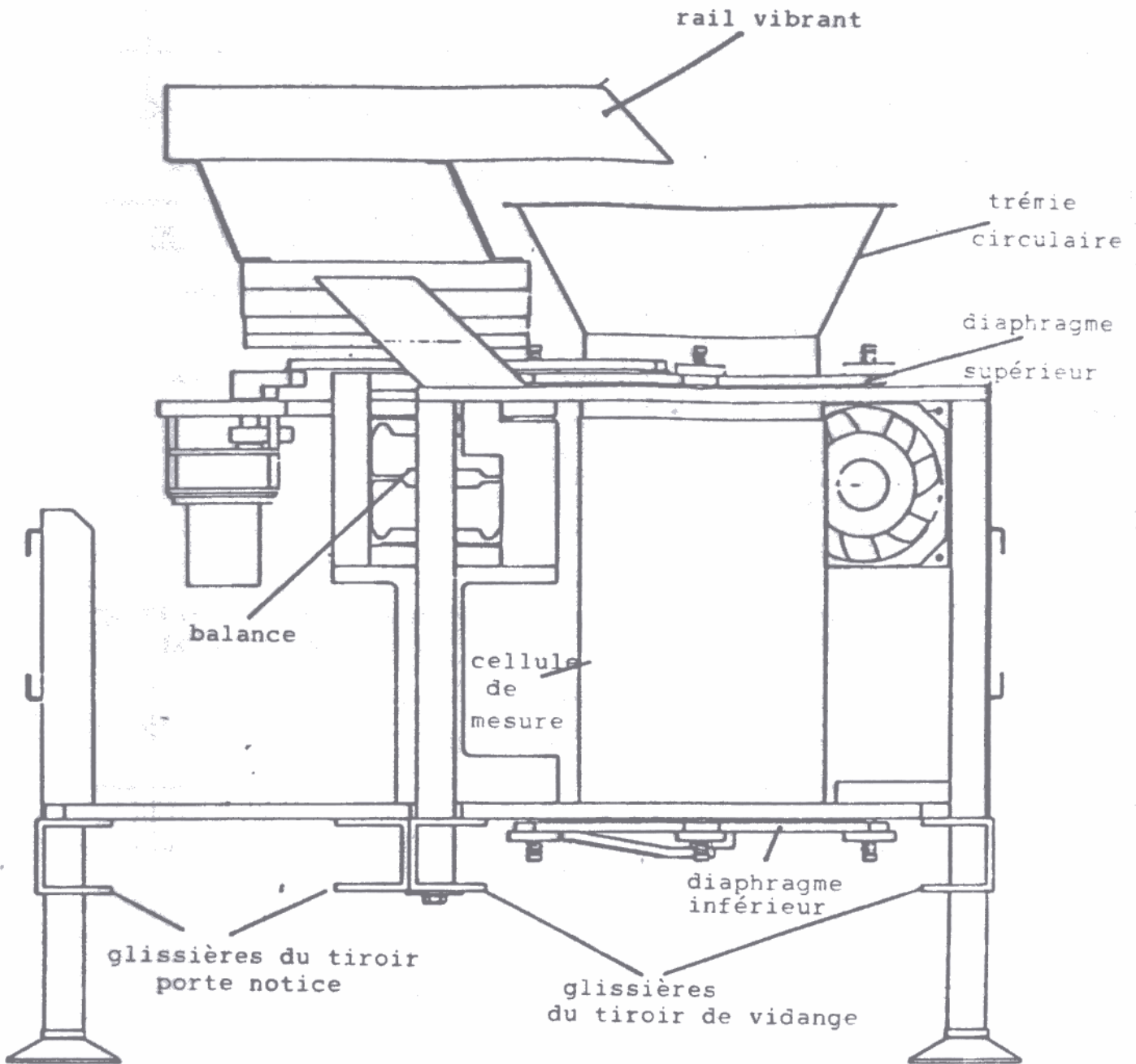


Schéma de la plaque signalétique.

HUMIDIMETRE TRIPETTE et RENAUD

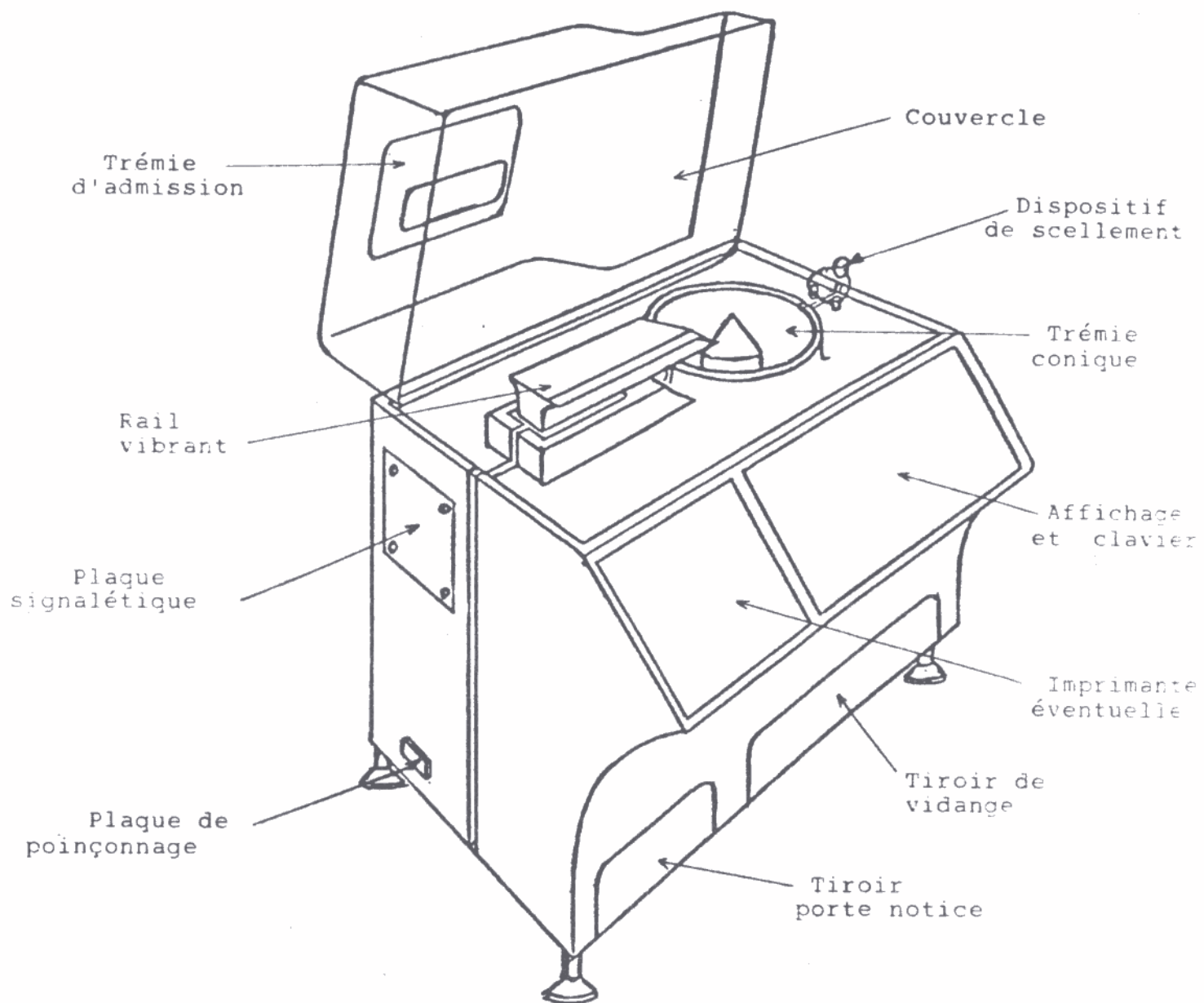
Modèle TR 400 AUTOMATIQUE



Vue d'ensemble de l'intérieur

HUMIDIMETRE TRIPETTE et RENAUD

Modèle TR 400 AUTOMATIQUE



Vue d'ensemble avec dispositif de scellement